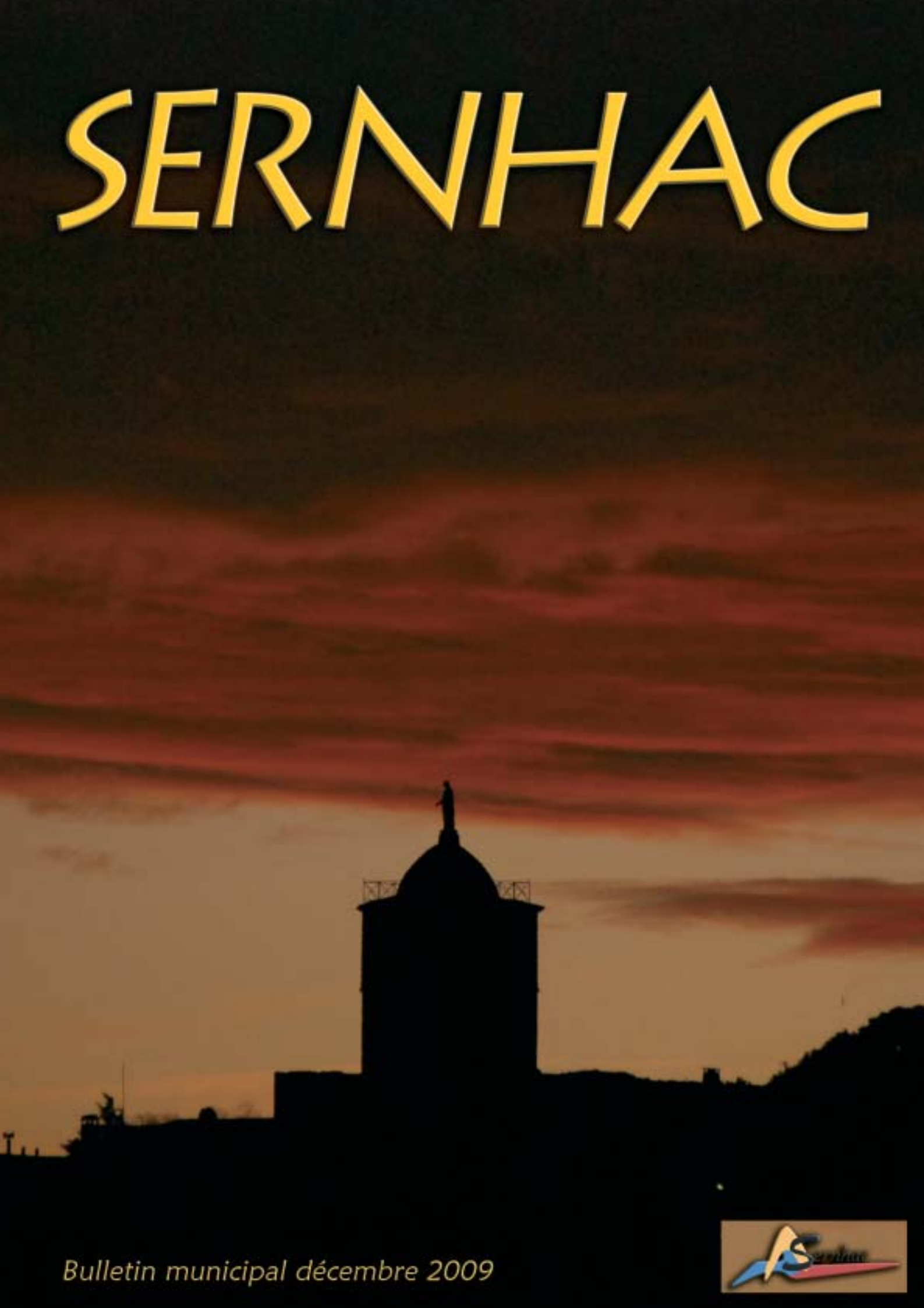


SERNIHAC



Bulletin municipal décembre 2009



Sommaire

Éditorial	3
Les travaux du conseil	4
Voirie	4
Les travaux dans la commune	5
Urbanisme	6
Équipements communaux	7
Communication	8
Traitement des déchets	8 - 9
Dernière minute	10
Civisme	10
Social	11
Scolaires	12 - 13
Vie associative	14 - 17
Environnement	18
Rétrospective	19
État civil	20



PERMANENCES EN MAIRIE

Bureaux de la mairie ouverts du
lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. 04 66 37 08 25. Fax : 04 66 37 13 01
e-mail : mairie-sernhac@wanadoo.fr
Site de la commune :
mairie-sernhac.com

MONSIEUR LE MAIRE

Tous les jours de 10h à 12h
et de 15h à 18h, de préférence
sur rendez-vous.

Gérard Blanc
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRIE DE MEYNES

M. Jacques REBOLLO
Adjoint aux finances,

Mme Michèle GUEIFFIER
Adjoint aux affaires sociales,

M. Philippe THOULOZE
Adjoint aux affaires scolaires,

M. Bernard PIALOT
Adjoint à l'urbanisme,

vous reçoivent sur rendez-vous.
Contacter l'accueil de la mairie
pour fixer l'heure et le jour des
rendez-vous.

Jean-Marc Roubaud
DÉPUTÉ

VILLENEUVE LES AVIGNON
PERMANENCE EN MAIRIE D'ARAMON



Journal municipal de la commune
de Sernhac (30)
Directeur de la publication
Michel Paulin
Responsable de la rédaction
Jacques Rebollo
Photo Julien Coste
Conception AB OVO, 04 66 62 93 63

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAUR	04 66 38 41 01
Mairie	04 66 37 08 25
Direction départementale de l'équipement	04 66 62 62 00
EDF	0 810 030 810
GDF	04 66 62 47 08
Docteur Boursset : Cabinet	04 66 37 07 17
Infirmières :	
Mme Karine Allier Sabatier	04 66 62 09 76
Mme Sandrine Bruno	06 42 77 83 82
École élémentaire	04 66 37 01 16
École maternelle	04 66 37 28 05
Collège Remoulins	04 66 37 22 19
Communauté d'Agglomération NÎMES MÉTROPOLE	04 66 02 55 55
SIOM	04 66 75 61 44

Jours et heures d'ouverture de la déchetterie :

◆ Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi

Ramassage des ordures ménagères effectué par le SIOM :

◆ lundi et jeudi (conteneurs gris)
◆ mercredi tri sélectif
(conteneurs bleus)

Conteneurs collectifs papiers et verre dans le village

Encombrants le 1^{er} lundi
du mois (s'inscrire en mairie)
le 2^e lundi du mois
ramassage des gros cartons

POINT INFO

Horaires d'ouverture :
10h à 12h et 15h à 18h.
Téléphone 04 66 20 68 32

2010 :

ENGAGEMENT SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE...



Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, cher Sernhacois,

Cette année 2010 sera l'année du recensement communal. En effet, chaque 5 ans l'Etat par le biais de l'INSEE procède au comptage et à l'étude de l'ensemble de la population française. Celui-ci aura lieu du 21 janvier 2010 au 20 février 2010. Le fait de connaître le nombre d'habitant de la commune ainsi que ses modes de vie, permettra à l'équipe municipale de projeter les futurs aménagements structurels de la commune dont elle aura besoin.

De plus, les dotations de l'Etat sont déterminées en fonction du nombre de la population. Vous comprendrez, aisément l'enjeu de cette opération, et j'espère que vous ferez bon accueil aux agents recenseurs que j'ai nommés. Egalement cette année, 85% des abonnés au réseau eau verront leur facture baisser, ce qui représente environ plus de 600 foyers.

Cette baisse est due à l'harmonisation du prix de l'eau sur l'ensemble du territoire de Nîmes Métropole. Contrairement aux affirmations de certains, Nîmes Métropole nous permet de bénéficier de 11 navettes journalières en direction de Nîmes et de faire baisser, pour un grand nombre d'habitants, leur facture d'eau. L'année 2010 sera également celle de la rigueur budgétaire, car la commune, comme vous, ressent le souffle de la crise. En effet les dotations de la part de nos partenaires (Conseil Général et Etat) sont en baisse significative.

Mais vous pouvez compter sur ma détermination et mon engagement afin de maintenir toujours, sinon plus, des services municipaux auprès de vous, comme je l'ai toujours fait.

**«85% des abonnés
au réseau eau
verront leur facture
baisser...»**

Comme vous avez pu le constater, le nouveau groupe scolaire prend forme, et si la météo ne vient pas contrarier ce projet, il ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire.

Sernhac sera ainsi doté d'une structure moderne et fonctionnelle et d'une meilleure efficacité éducative. La réalisation des maisons à 15 € par jour, preuve de notre engagement social et de notre intérêt pour le développement durable (chauffe eau solaire) est arrivée à son terme.

Je suis fier que la commune de Sernhac soit la première dans le Gard et le Languedoc Roussillon à avoir osé ce pari, qui, j'en suis sûr, servira de modèle pour mes autres collègues Maires.

Le giratoire à l'intersection de la route de Beaucaire et de la route départementale 205 vient d'être voté par le Conseil Général. Cette future réalisation projettera la commune vers sa mutation et son développement à venir.

Sernhacoises, Sernhacois, je vous souhaite une bonne et heureuse année, pleine de joie, de prospérité et de fraternité.

Votre dévoué

**Michel Paulin,
maire de Sernhac**

BUDGET COMMUNAL

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin municipal de juillet 2009, nous avons augmenté les taux de taxes foncières de 7% soit 0,48 points.

Le taux de 2008 :6.79% est passé à 7,27% en 2009, vote à l'unanimité du conseil municipal du 30 mars 2009.

Le détail du calcul des cotisations

fait apparaître une hausse de 9.76% dans la colonne Commune, ce qui pour un bon nombre d'entre vous à fait naître une interrogation.

Il est en fait le cumul de la part communale 7,27% auquel est venu se greffer 2,42% apparaissant dans la colonne Taxe ordures ménagères.

Cette variation de 2,42% provient d'une augmentation des bases fiscales décidée par l'état et approuvée lors du vote de la loi de finance 2009.

Pour le budget 2010, la loi de finance prévoit une réévaluation de 1,60%.

Devant l'incertitude sur les dotations versées aux communes, ainsi que sur l'évolution de la crise économique, notre ligne de conduite pour le budget 2010 sera la plus grande prudence et une très grande rigueur concernant l'ensemble des dépenses.

Taxes foncières : détail du calcul des cotisations		
	Commune	Taxe ordures ménagères
Taux 2008	23.67%	16.50%
Taux 2009	25.33%	16.50%
Variation en%	+ 9.76%	+ 2.42%

VOIRIE

L'année 2009 aura été marquée par les constructions des maisons à 15 euros et le groupe scolaire dont les travaux de gros œuvres sont en cours.

Pour ces deux dossiers la commune a participé à l'installation des réseaux secs avec le syndicat d'électrification.

En ce qui concerne les réseaux humides, ils sont pris totalement en charge par Nîmes Métropole dans le cadre de ses compétences.



Autres Travaux

Rue de la Tour : pose d'un drain à deux mètres de profondeur afin de réguler l'eau de certaines nappes qui posait problème aux riverains. Cette conséquence n'est pas due à l'installation des réseaux humides dans cette rue (eau, assainissement) car il n'y en a point.

Eclairages publics

Rue du 19 mars 62, chemin des Bartavelles, chemin de la Micheline : La pose de lampadaires améliorera la sécurité et le quotidien de chacun.

Chemins agricoles

Afin de satisfaire les exploitants agricoles, certains chemins ont vu une amélioration de circulation après un apport de 30/30.

Elagage des platanes

Cette année les platanes du chemin de la Gare ont été élagués. Un roulement avec celui de la cave verra le jour dans l'avenir.

Bassin de rétention

Comme nous en avons déjà parlé dans notre précédente revue, les bassins de rétention d'A.S.F, le long de l'autoroute, devraient voir le jour au plus tard début 2010. Les acquisitions foncières ou « DUP » sont en train d'être finalisées. Aussi à cette occasion la municipalité a demandé à l'A.S.F de combler le trou des anciennes ordures ménagères au lieu-dit le Grés avec la terre de ces bassins.

Marché aux fruits

La Halle qui se trouve à côté du nouveau groupe scolaire possède une toiture à la fibre cimentée contenant de l'amiante. Aussi dans l'amélioration du site et dans le cadre du développement durable, une étude est en cours pour le remplacement de

cette toiture par des panneaux photovoltaïques. Cette opération sera réalisée en 2010.

Ralentisseur

La commune envisage de placer des ralentisseurs dans le village et aux abords (Grand Chemin, Rue de la Calade, Rue des Ecoles, Route de Meynes, Lotissement la Gargoulade, Chemin des Cantarelles et Remoulins). Une étude avec des professionnels est en cours.

Grand Chemin, voie départementale

La commune, Nîmes Métropole et le Conseil Général du Gard vont travailler sur les travaux de réfection de chaussée et des réseaux souterrains pour 2011.

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux électriques et téléphoniques.

1) Chemin de Meynes

■ Les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis chemin de Meynes.

■ Le réseau d'alimentation EDF venant du poste de la « Gargoulade » et desservant le Lotissement des Perrières a été renforcé (coût 78 500€).

■ L'éclairage public du CD 205 au Chemin de Meynes a été rénové. Les supports béton ont été remplacés par 10 mâts en acier équipés de lanternes modernes. (coût 29 500€).

■ Le réseau téléphonique desservant le chemin de Meynes a été enfoui (coût 29 500€).

Ces travaux ont été réalisés par le Syndicat Mixte Départemental

d'électricité du Gard.

EDF a procédé au renforcement de la ligne aérienne longeant le CD 205 de la route de Meynes au jardin d'Agathe.

2) Éclairage Public

Mise en place et rénovation de nouveaux points lumineux :

■ Chemin de la Micheline (920€), rue du 19 mars (1400€). Un point lumineux a été rajouté et un autre rénové.

■ Le chemin des Bartavelles a bénéficié d'une extension de 45m de réseau d'éclairage public et de un point lumineux (coût : 2400€).



MAISONS A 15€ PAR JOUR

N'oublions pas qu'avant même la flambée des prix de l'immobilier, on considérait qu'il y avait une chose en France absolument hors de portée, une chose définitivement impossible : c'était d'espérer devenir un jour propriétaire de son habitation quand on gagnait moins de 2 SMICs par mois! C'est pour cela que le conseil municipal a impulsé le projet de réalisation des maisons à 15€ par jour sur notre commune.

C'était pour nous un moyen de garder au village les jeunes couples en leur donnant la possibilité d'une accession à la propriété. Après avoir résolu le lourd dossier administratif (subventions, permis...), le démarrage de travaux a eu lieu en mai, et c'est avec un immense plaisir que nous voyons se profiler la fin des travaux.

INAUGURATION DES MAISONS à 15 €

Le 8 janvier 2010 verra l'inauguration des maisons à 15€ par jour en présence de M. le Préfet du Gard ainsi que toutes les per-



sonnalités locales mais aussi régionales.

Nous sommes fiers d'être les premiers en Languedoc Roussillon à avoir lancé puis réalisé ce type de maisons sociales.

Ces maisons d'environ 100m² + garage sur un terrain d'environ 500m² bénéficient des dernières technologies en matière d'économie d'énergie.

Elles sont dotées notamment d'un

chauffe eau solaire.

Conformément à la charte des maisons à 15€ par jour, les heureux propriétaires n'ont aucun travaux de finition à réaliser : faïences, peinture, sèche serviette, pommeau de douche, boîte aux lettres,.. sont déjà installés !

Nous souhaitons à tous ces heureux propriétaires que ces maisons deviennent les «maisons du Bonheur».

ESPACE NATURE

L'aménagement du Vallon des Escaunes se poursuit.

L'équipe municipale a décidé d'affecter chaque semaine 12 h de travail à un agent technique pour maintenir le niveau d'entretien.

Cet espace deviendra le lieu privilégié des Sernhacois pour leur promenade familiale.

Afin de sécuriser d'avantage le site, le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, fait construire des murets le long du sentier au dessus des falaises.

De plus au printemps une boucle de promenade a été totalement réouverte à la randonnée, au plus grand plaisir des promeneurs. N'hésitez pas à découvrir ou redécouvrir ce vallon qui est à deux pas de chez vous !



Groupe scolaire de Sernhac

Ouverture pour l'année scolaire 2010-2011

Comme vous avez pu le constater les travaux ont démarré le 1^{er} septembre. La météo étant clémente jusqu'à présent lors des travaux de terrassement ainsi que de gros œuvre, nous envisageons avec une certaine sérénité, l'ouverture du groupe pour la rentrée scolaire 2010-2011.

Afin de mieux vous faire découvrir et suivre le projet qui entre dans une démarche environnementale et de développement durable comme le souhaitait le conseil municipal, voici quelques éléments qui vous permettront de mieux en découvrir l'architecture.

- L'ensemble profite tout d'abord de la morphologie longue et étroite du terrain pour créer un effet de perspective pour la façade principale.
- Le projet conserve et met en valeur, par l'utilisation d'un long mur de pierre, les platanes existants.
- Le bâtiment s'organise sur un seul niveau afin de minimiser son impact visuel.



Le chantier en novembre 2009

- L'implantation du bâtiment d'accueil et des locaux communs qui longent les platanes contribue à la protection des vents dominants.
- L'utilisation de la pierre de Vers en façade, de part la proximité des carrières, permet d'avoir des distances de transports réduits.
- La configuration fait que les cours sont protégées des nuisances sonores générées par le chemin de la cave et l'autoroute. De forme rectangulaire, elles sont ouvertes sur un côté afin d'éviter le phénomène de résonances.
- L'orientation des salles de classe est organisée nord /sud de manière à recevoir en permanence la lumière

naturelle. Des lames brise-soleil sont installées sur les ouvertures sud pour réguler l'intensité de la lumière et de la chaleur.

- L'isolation des murs sera réalisée par un matériau à haute performance thermo-acoustique.

- Les consommations en énergie seront maîtrisées par la mise en place d'une technologie adaptée.

En suscitant la mobilisation de tous les acteurs du bâtiment et de l'aménagement, ce projet contribue à la défense de l'environnement et à l'amélioration des conditions de scolarisation pour de nombreuses années.

Plus que quelques mois à attendre le haut débit !

Tout d'abord il est bon de rappeler que le « Haut Débit » n'est pas un service public.

En revanche, devant les difficultés rencontrées par nos concitoyens et les entreprises dans ce domaine, face au refus des opérateurs économiques d'investir dans l'amélioration de leurs réseaux faute de rentabilité suffisante, face aux échecs d'autres initiatives publiques et s'appuyant sur la réussite de l'action de la Ville de Nîmes sur ce créneau, la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole a décidé d'étendre ses compétences au développement numérique du

territoire.

Cette prise de compétence va permettre de mener une politique volontariste en matière de développement numérique de notre territoire (dans le cadre de l'article L1425-1 du Code des Collectivités).

Ainsi, d'ici le premier trimestre 2010, toutes les communes de l'agglomération auront un taux de couverture d'au moins 80% à une offre haut débit à 2 Mégas au minimum.

Pour ce faire, Nîmes Métropole va aménager et mettre à disposition d'opérateurs télécoms, des points hauts reliés en fibres optiques afin que

ceux-ci déploient un réseau haut débit WiFi pour irriguer très rapidement le territoire. Sur Sernhac, deux sites ont été retenus: l'église et le château d'eau. Comme la loi l'oblige, nous devons mettre à disposition des opérateurs économiques les infrastructures construites, dans des conditions transparentes et non discriminatoires. Ce qui veut dire qu'il n'y aura donc aucun monopole de créé. Ainsi, à ce jour, deux opérateurs (ALSATIS et NUMEO) ont d'ores et déjà manifesté leur souhait de fournir leurs offres aux habitants et aux entreprises de Nîmes Métropole.

Collecte des déchets infirmiers issus de l'automédication

Les déchets produits lors d'auto-injections ou de soins peuvent présenter des risques lorsqu'ils sont déposés sur la voie publique pour la collecte. Ces déchets sont désormais éliminés en toute sécurité grâce à un partenariat entre le SITOM SUD GARD et les pharmacies. Les déchets concernés sont : les cotons, les seringues et les aiguilles, les stylos injectables et les lancettes, les bandelettes réactives glycémie. Les containers sont à retirer auprès des pharmacies et doivent y être déposés une fois par trimestre. Ce service concerne uniquement les particuliers en auto traitement. Renseignements et calendriers disponibles sur le site internet ou à l'accueil de la mairie et dans les pharmacies.

DECHETS MENAGERS : TRI PAS ASSEZ SELECTIF

La collecte du tri sélectif (bacs bleus) fait l'objet d'analyse à son arrivée à BS ENVIRONNEMENT afin d'en apprécier la qualité. Des échantillons de 35 kg environ sont prélevés sur chaque camion et analysés. En fonction de la proportion de déchets non conformes au tri sélectif, un taux de refus de tri est calculé et appliqué à l'ensemble de l'apport par le camion.

Les contrôles effectués pour les communes du SIOM ont montré que les échantillons ne sont pas assez « propres ». La présence d'ordures ménagères, de verre, d'objets en plastiques n'étant pas des emballages, ont fait chuter la qualité du tri. Tous ces déchets mal triés sont ensuite acheminés par BS ENVIRONNEMENT vers l'incinérateur qui couvre cette dépense par des pénalités facturées au SIOM.

Souvent, les bacs bleus contiennent des sacs fermés remplis de déchets sales, qui une fois compactés dans la benne, salissent les déchets propres se trouvant à coté.

Suite à ces constatations, le SIOM demande à chacun d'être un peu plus vigilant quant à la nature des déchets déposés dans le bac bleu (ou sac bleu). Les papiers et journaux ne doivent pas être mis dans les bacs bleus individuels. Il vous est demandé de bien vouloir respecter les consignes de tri et de déposer le surplus de votre tri dans des sacs présentés OUVERTS à la collecte. Il est évident que les contrôles des rippeurs (personnel en charge de la collecte) doivent également être très rigoureux afin de ne pas nuire à la qualité du tri : ils ne doivent pas collecter de sacs fermés ni de bacs bleus (ou sacs) contenant des déchets interdits au centre de tri. **Des autocollants signalant que le bac n'a pas été collecté car le tri sélectif est mal respecté seront apposés sur les bacs.**

Vous trouverez sur le site internet de la commune un document rappelant les règles de tri.

Verre, Papier, Carton, Acier, Aluminium, Plastique... : Bien trier ses déchets et emballages au quotidien, c'est à chaque fois faire un geste pour préserver la planète : une démarche simple qui doit devenir un réflexe pour chacun... Avec un peu de bonne volonté, comment bien trier ?

Un petit rappel des consignes de tri

1) Je ne mets dans mon **BAC ou SAC BLEU** de Tri Sélectif que des **Emballages en plastique – carton ou métal (acier et aluminium)**



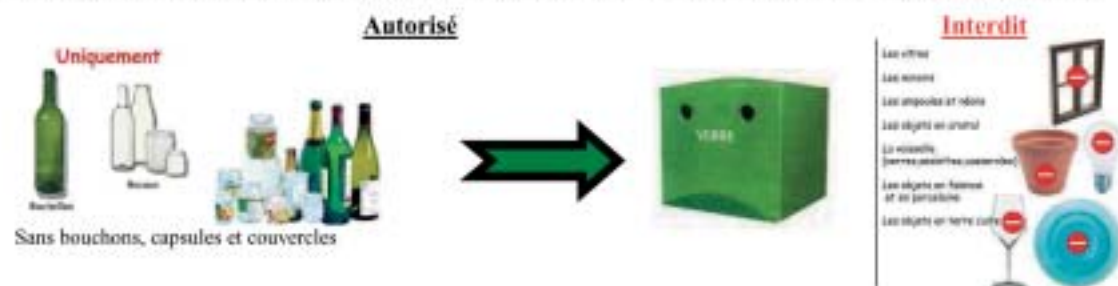
2) Les déchets sales et non recyclables sont à jeter dans la **POUBELLE TRADITIONNELLE** : Ordures ménagères en tout genre – pots de yaourts - Emballages en polystyrène – Petits emballages - Jouets ou objets en plastique – Papiers gras ou salis – Boîtes et barquettes en cartons salis ou contenant des restes - boîtes à œuf en plastique ou polystyrène - emballages à jambon- emballages ayant contenu des produits dangereux – gobelets - cagettes en bois ...



Rappel :

- ✦ il est inutile de laver les emballages mais bien les vider de tout contenu est indispensable
- ✦ pensez à compacter les emballages (gain de place)
- ✦ ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres afin de faciliter le tri manuel

3) Les emballages en verre : Je les mets dans une caisse à la maison et je les amène au conteneur à verre



Les papiers et journaux magazines : Je les mets également dans une caisse et je les amène au conteneur prévu à cet effet



En cas de doute, préférez toujours le conteneur destiné aux ordures ménagères

DERNIERE MINUTE

Ce 25 novembre 2009, le conseil général vient de budgétiser le giratoire qui sera implanté au croisement de la RD 986 L (Route de Beaucaire) et la RD 205.

Cette première étape, essentielle pour les futurs aménagements de la zone d'activité, préfigure la nouvelle entrée Est de notre commune. Ce nouveau giratoire permettra également d'améliorer de manière



très significative la sécurité à cette intersection. La commune s'impli-

quera fortement dans l'aménagement paysager de cet espace afin de

valoriser le plus possible cette porte ouverte sur notre commune.

Le recensement : c'est pour bientôt !



L'enquête de recensement de la population va se dérouler sur notre commune du 21 Janvier 2010 au 20 Février 2010. Un des agents recenseurs ci-dessous se présentera chez vous muni d'un petit dossier comportant une notice explicative, une feuille de logement et des bulle-

tins individuels. Il vous sera demandé de compléter ce dossier avec précision. Celui-ci sera ensuite collecté soit par l'agent recenseur, soit sera à remettre directement au secrétariat de la Mairie qui en garantissent la confidentialité.

Si vous rencontrez des

difficultés pour répondre à certaines questions, les agents recenseurs et les secrétaires de Mairie seront là pour vous aider.

L'INSEE traite ensuite les informations transmises par la Commune. Les services des Impôts ne sont ni concernés, ni destinataires d'aucune

information. Celles-ci vont permettre de connaître certaines statistiques sur notre population : telles que les caractéristiques des habitants, des logements, les âges, le nombre d'habitants ...

Il vous sera possible de consulter ces données à partir de juillet 2011 sur le site www.insee.fr



Mme Sandrine Lhoret



Mme Chantal Digot



M. David Garcia



Mlle Fanny Seyller

CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La semaine nationale des retraités et des personnes âgées (semaine bleue) s'est déroulée le 21 octobre 2009 à la salle polyvalente.

Le CCAS ainsi que la municipalité ont décidé, comme chaque année, de se joindre à cette manifestation. Plus de 100 personnes ont pu se retrouver ensemble et danser sous des airs de bals musettes.

Continuant de choyer les anciens, le conseil municipal et le CCAS organisent le 19 décembre 2009, le repas de Noël à midi à la salle polyvalente.

Ce repas sera animé par l'orchestre « Sympa Musette ».



Centre de loisirs :

Pour une première année le centre de loisirs de Sernhac - Meynes s'est déroulé sans problème et pour le plus grand plaisir de tous les enfants.

En effet, 1.122 journées enfants ont été réalisées, preuve en est du succès (602 pour Sernhac, 390 pour Meynes, 130 pour St Bonnet).

La recette de ce succès est due en grande partie à la qualité des animations et des sorties proposées, mais également à la qualité de l'encadrement.

Pour les principales sorties le centre de loisirs a proposé aux enfants : une minicroisière en Camargue, La ferme aux crocodiles, Un parcours dans les arbres, la visite du Zoo du Lunaret.

L'équipe municipale remercie l'ensemble des enfants et l'équipe d'encadrement pour le travail accompli et espère que l'année 2010 sera un aussi bon cru que cette année.

une première année réussie !



L'école maternelle Audiberte maintient le cap sur l'axe de l'écocitoyenneté

Courant septembre, les 78 élèves des 3 classes se sont transformés en vendangeurs. Ils ont, en effet, pu ramasser des grappes de raisin dans les vignes du « domaine d'Escaunes » avant de les fouler aux pieds pour certains et de les écraser au presse légumes pour d'autres. Chaque enfant a ainsi ramené chez lui du jus extrait par ses soins. Les élèves ont également travaillé sur un autre aspect de leur environnement proche ; minéral cette fois. Ils ont commencé par visionner un diaporama préparé par l'association « Vallon d'Escaunes à Cantarelles » sur les différentes utilisations de la pierre dans le Vallon (aqueduc, capitelle, escalier,

meule...) avant d'aller sur place retrouver ces édifices au cours d'un jeu de piste. Ils ont achevé la sortie par le ramassage de pierres en vue de la construction de maquettes de pierre à l'école. Dès le retour des vacances de Toussaint les élèves se sont lancés dans la cuisine et le jardinage afin de préparer le marché aux fleurs du 7 novembre 2009. Ils se sont orientés vers la confection d'objets et ont répété les chants en prévision du marché de Noël. L'école maternelle a organisé, en effet, un petit concert de chants de Noël par « la chorale des enfants d'Audiberte » dans l'enceinte de l'école le 27 novembre 2009 à 17 heures.



UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Compte tenu de l'augmentation des effectifs de l'école élémentaire, une classe supplémentaire nous a été accordée.

Cette année les classes de CP CE1 mettront en place un projet théâtral, les CE2 auront une intervention par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon. L'adhésion à Nîmes Métropole permet aux enfants de profiter de la piscine némausa.

Le calendrier des classes est le suivant : Chaque vendredi, du 4 décembre au 12 mars, ceux sont les CM1 et CM2 qui vont en bénéficier et du 5 mars au 7 mai ce sera le tour des CP CE1 et CE2.

Dans le cadre des activités sportives USEP, trois sorties sont prévues :

Une course d'orientation le 26 mars, un multisport le 29 avril et une sortie athlétisme au mois de mai.

Association des Parents d'Élèves et Amis des Ecoles de Sernhac

Suite à une année 2008-2009 prolifique en manifestations (Marché de Noël, Vente de sapins, Noël des enfants, Loto des écoles, Carnaval, Vide grenier et la Fête des écoles), l'APEAES a pu faire un don de 400 € à chaque classe des écoles de Sernhac.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont permis de réaliser nos différentes manifestations, à la municipalité de Sernhac pour son soutien, sans qui nous n'aurions pas pu réaliser notre Carnaval, à Gérard Abizanda pour sa disponibilité lors de ce même carnaval, à «Gus prestations» pour son aide matérielle et à tous les parents, grands parents et amis présents tout au long de l'année.

Pour cette nouvelle année 2009-



2010, une page se tourne suite à de nombreux départs (encore merci à eux pour leur soutien

pendant toutes ces années !) et un nouveau bureau a vu le jour.

En espérant vous voir nombreux à nos différentes manifestations, nous vous souhaitons à tous une Bonne et Heureuse Année 2010 !

Le nouveau bureau s'est mis au travail pour essayer de réussir cette nouvelle année scolaire, pour cela nous vous donnons rendez vous lors de nos manifestations suivantes :

- Le 05/12/2009 Vente de sapins
- Le 18/12/2009 Noël des enfants
- Le 05/02/2010 Loto des écoles
- Le 10/04/2010 Carnaval
- Le 09/05/2010 Vide-grenier
- Le 18/06/2010 Fête des écoles

Un nouveau bureau pour l'APE

- Président : M. FERNANDEZ Pascal
- Vice Président : M. PASQUET-VOROBIOFF Christophe
- Secrétaire : Mme TROIANO Karine
- Trésorier : M. ROUMEJON Jérôme
- Secrétaires adjoints : Mme ANDRES Sandrine, M. RENSON Luc
- Trésoriers adjoints : M. BLANC Stéphane, M. BOMBAULT Laurent



Association Mélodie Blue



Créée depuis peu, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter mon Association « Mélodie Blue » dont le but est de divertir et de faire danser tous les seniors qui débordent de joie de vivre. Nous sommes, Gelsy et moi, à votre entière disposition et nous vous souhaitons tout au long de l'année un immense bonheur.

Contact : 04 66 37 21 77

Qué se passe encore din aquel vallon ?

«En juin le Rouget tu fêteras
En août les traditions camarguaises, tu célèbreras
En septembre, les écoles tu accompagneras
En novembre, dans les premiers froids, tu oliveras...»
Que ne ferons nous pas encore et encore pour aménager et populariser ce magnifique Vallon ?



Au mois de juin, la fête du « Rouget de Sernhac » : vente du célèbre abricot, une belle tablée de 100 personnes sous les micocouliers et un concert gratuit par l'orchestre « Olakétal ukulélé » : une journée de rêve !

En août, en ouverture de la fête votive, le vallon devient, pour un soir « le temple de la bouvine » avec le

Festival du film taurin et camarguais, une première projection sur la falaise de Perrotte; un spectacle un peu insolite, bien réussi qui réunit plus de 200 Sernhacois et vacanciers.

En septembre, avec les plus petits, **les enfants de la maternelle** : projection de photos du Vallon et quelques semaines plus tard, les enfants ont recherché les ouvrages

vus en photo. Des maitresses très investies, des enfants heureux de découvrir les richesses du vallon, sous forme de jeu: que demander de plus ?

D'autres actions seront menées, n'hésitez pas à rejoindre l'association. Nous oeuvrons pour la remise à l'état naturel du lieu: rencontres avec les élus et administrations concernées, journées éco-citoyennes pour débroussailler, et toujours autour d'un pique-nique convivial. Lors de la dernière journée éco-citoyenne, nous avons ouvert un sentier qui permet une balade autour de Perrotte et facilite l'accès sur le rocher :

Une vue magnifique qui nous permet de vous dire **« oui, il s'agit bien d'un Vallon d'une rare beauté, ce Vallon aux mille murets »**.

Le président : R. Jonquet

<http://levallon.canalblog.com/>



ESCAUNES ET CANTARELLES

2009 fut une année de recentrage sur nos activités, abandonnant celles liées à l'aménagement, l'entretien et à la valorisation du vallon.

Nous avons déposé nos nouveaux statuts, les anciens, datant de 1999 et n'étaient plus d'actualité.

Les objectifs, repris dans les statuts de l'association sont les suivants :

- Organiser des rencontres, des activités et des événements autour des différentes cultures de notre pays.
- Favoriser activement les échanges et la convivialité entre tous,
- Mutualiser les connaissances et les énergies individuelles en proposant des démarches participatives, collaboratives ou créatives
- Promouvoir et valoriser le village.

En 2009, nous avons réalisé notre programme d'activités et avons été très heureux du vif succès du **Trophée « Cuisinier des garrigues »** organisé dans le cadre de **Fête du Rouget 2009**. La journée d'Avril en ballade a aussi été très fréquentée et celle du patrimoine nous a permis de découvrir ensemble la partie récemment fouillée de l'aqueduc romain, dans les étangs de Clausonne.

Le « vallon en salade », à la fin de l'hiver nous a permis de découvrir et de savourer les délicieuses herbes sauvages du vallon.



Trophée des Garrigues Juin

Nous renouvellerons cette année ces moments de partages et d'échanges.

Pour mieux nous faire connaître, nous avons aussi créé un site www.escaunesetcantarelles.overblog.com que vous pouvez consulter pour suivre et participer à nos activités ainsi que pour contribuer à des projets qui vous seraient chers.

Pour nous rencontrer, vous êtes invités à participer à notre **Assemblée générale le 16 Janvier à 18 heures**, salle polyvalente.

L'assemblée sera suivie d'une soupe campagnarde et de tartes sucrées.

En attendant, nous vous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année.

Contacts :

Eliane Rossignol au :
04 66 37 09 54

Ou Christiane Havel au :
06 89 80 51 71

Échos de la FNACA



Ce 19 Mars 2009 les adhérents de la FNACA accompagnés du conseil municipal et de la population se sont retrouvés devant la stèle et au monument aux morts pour un dépôt de gerbes.

Cette manifestation a été suivie d'un apéritif offert par la municipalité.

Le repas traditionnel s'est déroulé à la salle polyvalente de Sernhac, dans une ambiance chaleureuse et conviviale et à cette occasion, nous remercions les municipalités de Meynes et de Sernhac ainsi que tous les participants.

Le samedi 5 septembre 2009 a eu lieu le forum des associations organisé par la

municipalité, auquel la FNACA SERNHAC a participé. Le Président tient à remercier Monsieur Emile ROUQUETTE pour sa participation active à cette manifestation.

Le bureau local adresse à la Municipalité et à tous ses adhérents ainsi qu'à la population tous ses meilleurs vœux pour 2010.

Le Bureau

L'année 2009 à l'Age d'Or de SERNHAC : Des lotos, des repas, des sorties, un voyage qui rendent « Plus belle la vie »

Cette année encore, les adhérents de l'Age d'Or de Sernhac ont eu l'occasion de se réunir en différentes occasions :

Pour des repas – animation préparés par traiteur ou par les membres du comité. En ce qui concerne les repas préparés par les membres du comité nous retiendrons particulièrement la paella, très réussie, préparée par Jo GEYNET (qui nous avait caché ses talents de cuisinier), la délicieuse choucroute de Brigitte NOE (dont nous connaissions déjà les talents), les grillades préparées par Jo avec ses aides René, Gérard, Roger, Joseph, et Brigitte qui s'est chargée du plat accompagnement. Nous en profitons pour remercier également Colette qui a fait en grande partie les courses, ainsi que les membres du comité qui ont préparé et coordonné le tout, et notre Président, Jean, qui a tout supervisé.

A l'occasion de la Semaine Bleue, l'Age d'Or a offert à ses adhérents un goûter animé par les Baladins.

Pour des sorties : Repas-spectacle à Saint-Martin de Londres animé par Pilou, sosie officiel de Patrick Sébastien, « la bouillabaisse » aux calanques de Niolon et visite du vieux Marseille –le Quartier du Panier-, « les cuisses de grenouilles » au Rayol et promenade à travers le marché de la Grande Combe, puis notre « sortie surprise » à Montélimar, visite du Palais des bonbons et du nougat (ou beaucoup d'entre nous se sont laissés tenter par toutes les friandises), la Maison du Jouet où nous avons pu revoir les jouets d'antan, les jouets que nous avons connus dans notre plus tendre enfance, le Musée de l'Insolite propriété de Max Menant, artiste peintre et



sculpteur, qui nous a guidé et commenté sa collection d'objets anciens, ses peintures et sculptures, etc., le Musée des Automates à Sauclières qui nous a permis de nous replonger dans la vie d'un village d'autrefois à travers ses automates et ses vieux métiers suivi d'un déjeuner spectacle Paris Paillettes, la visite du Château de Bannes et du Musée Cévenol suivi de la castagnade à Courry, et « Age tendre et Tête de Bois » à Montpellier.

Pour un séjour direction « Les Capitales de l'Italie du Nord. Les participants à ce voyage en garderont un souvenir magnifique. Ils ont pu découvrir TURIN, capitale du PIEMONTE, ORTA, village médiéval, SIRMIONE magnifique presque île médiévale, CHIOGGIA surnommée, à juste titre la Petite Venise. VENISE, la Place Saint Marc, le Palais des Doges, le Campanile, le Pont des Soupirs, la Tour de l'Horloge, les balades en gondole sur les canaux. PADOVE où mourut Saint-Antoine, VERONE et le Balcon de Roméo et Juliette, MILAN, capitale de la LOMBARDIE (la Scala de Milan, le Duomo). Le Château de CASTELBRANDO, château imposant de 20 000 m², plus de 260 pièces, 50

hectares de parc, château qui fut la résidence de grands noms et de familles puissantes dont les Brandolini qui exercèrent un pouvoir presque absolu pendant plus de cinq cents ans (1436-1959). Pour accéder au château, les plus courageux ont pris le funiculaire. Aujourd'hui devenu hôtel-restaurant de très grand standing, ils ont eu le privilège d'en être les hôtes pour une nuit, dans des chambres somptueuses, et de déjeuner dans les salons de la Cour Brandolini. C'est un souvenir qui restera longtemps dans leur mémoire.

Nous avons participé au Forum des Associations en septembre. Et bien sûr, nos lotos tous les mardis après-midi avec goûter, nos jeux de cartes tous les jeudis après-midi avec goûter également.

Le 14 novembre aura lieu l'Assemblée Générale à la Salle Polyvalente et le repas de fin d'année. L'Association termine sa dix-septième année d'existence avec le même Président depuis 1992, Jean ROUQUETTE.

Toute l'équipe de l'AGE d'OR souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver toujours plus nombreux en 2010.

LES AMIS DU LAC

L'année 2009 prend fin avec succès, notre association est ouverte à tous, sans limite d'âge, nos adhérents aiment se retrouver dans la bonne humeur et la convivialité.

L'association par son écoute et son dynamisme est toujours à la recherche de nouveautés et accepte les idées de tous.

Fidèle à son éthique notre association, respecte la personnalité de chacun et donne rendez-vous tous les lundis après-midi au Lac de Poulvarel ou à la Salle Polyvalente selon la saison pour venir jouer au loto, avec son goûter et la possibilité de jouer aux cartes ou autres. Mais, il y a aussi des repas dansants élaborés par nos traiteurs et bénévoles, ainsi que des grands lotos en plein air avec des grillades.

L'association tient à remercier chaleureusement la municipalité pour la mise à disposition de ses



salles et de son implication dans la vie associative.

Si le temps vous semble long, venez vous distraire avec les rencontres qui se passent toujours dans la bonne humeur et la convivialité, c'est le but de notre association.

Enfin nous espérons que cette année encore le repas de Noël et l'Assemblée Générale soient une réussite.

Pour clôturer cette année l'Equipe dirigeante vous adresse à toutes et à tous ses Meilleurs Vœux pour l'Année 2010.



La gym Sernhacoise

La gym Sernhacoise, ouverte à tous a repris ses cours de renforcement musculaire et de maintien.

Le mardi et Jeudi de 18h30 à 19h30

Gym Sernhacoise

Tel. 04 66 37 41 60.





Association «Voie verte»



BEUCAIRE - PONT DU GARD

<http://voie-verte-comps.e-monsite.com/>

Qu'est ce qu'une Voie Verte ? La voie verte est un axe de circulation ouvert à tous les moyens de locomotion non motorisés. Elle est donc ouverte aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. La voie verte touche une grande variété de personnes et d'utilisations. Elle se caractérise avant tout par son degré de sécurité et son accessibilité.

L'association VOIE VERTE est née à Comps en janvier 2009 portée par un soutien populaire (14000 signatures à une pétition) et la volonté des élus des différents villages. Son but est d'obtenir rapidement la réalisation concrète de la partie de Beaucaire jusqu'au Pont du Gard. En effet, cette Voie Verte, annoncée

sur l'ancienne voie ferrée dite du Martinet, de Beaucaire à Uzès en passant par le Pont du Gard n'a que 4 kms réalisés sur Beaucaire et s'arrête



brusquement après la superbe passerelle qui enjambe la D986. La suite est attendue depuis le début des années 2000.

Le groupe Sernhac a notamment participé à une journée sportive qui a

eu lieu le 26 septembre. Une centaine de cyclistes sont partis du Pont du Gard, 120 randonneurs ont eux démarré de la passerelle de Beaucaire, ils se sont tous rejoints à la cave coopérative de Montfrin pour un repas fraternel, confirmant ainsi leur désir de contribuer à l'aboutissement de ce projet.

Lors de cette journée Jean Denat, Vice Président du Conseil Général a annoncé l'acquisition de 5 Kms qui vont de la passerelle de Beaucaire à Montfrin et qui vont faire l'objet d'une étude et d'un début des travaux en 2010. En ce qui concerne la partie Montfrin / Remoulins, il a

affirmé que le Conseil général s'engageait à faire progresser les aménagements, au fur et à mesure que le Conseil général aura acquis les voies. On peut espérer que La voie Verte traversera Sernhac vers 2013.



De Noël... à Noël !



Le 19 décembre 2008 : repas des aînés

Le 24 décembre 2008 : Passage du père Noël

Le 14 février : Mlle Doriane DUFOUR, 20 ans, Sernhacoise, a participé cette année avec Mlle Johanna HREBICEK 20 ans, Marguerittoise, au raid humanitaire le 4L trophy au Maroc. Le 19 Février 2009, les deux jeunes filles se sont élancées vers Bordeaux à bord de leur petite 4L rose et blanche pour participer à la 12^e édition du **4L Trophy** : un événement étudiant hors du commun. Chaque équipage composé de deux étudiants s'engage à apporter 60 kg de fournitures scolaires. Le périple se déroule à travers une course d'orientation dans les paysages marocains : montagne de l'Atlas, désert de pierres et désert de sable. Une partie des fournitures de notre équipage a été apportée par les écoliers de l'école maternelle et primaire de Sernhac. Les deux aventurières ont terminé leur périple avec succès : **251^e sur 1040 4L engagées, 81^e sur les équipages féminins sur environ 350.**

Ce sont 58 tonnes de matériel scolaire et sportif qui ont été distribuées:

- 60 ordinateurs,
- du matériel médical,

■ au total, 10 000 enfants, tous issus de familles pauvres, ont bénéficié de ces dons.

A noter que, tout au long de l'année, l'association Enfants du Désert veille au bon déroulement de la distribution du matériel en procédant à divers contrôles sur le terrain.

Doriane et Johanna : « *Nous tenons à remercier la Mairie de Sernhac et les écoles pour leur aide et leur soutien et plus particulièrement à Philippe Thoulouze pour son engagement dans notre projet. Sans eux, rien n'aurait été possible* ».

Du 10 Au 13 avril : Exposition de peinture. L'exposition qui s'est déroulée pendant le week-end dans la salle polyvalente en partenariat avec l'association AIMS a réuni une vingtaine de peintres.



Le 21 juin: Fête de la musique

Le 14 juillet : Fête Nationale

Du 13 au 15 août : Fête Votive

Le 5 septembre: Forum des Associations.

Pour sa deuxième année, le forum malgré l'investissement des associations participantes n'a pas eu l'impact souhaité. Une réflexion est en cours entre les associations et la municipalité quant à son devenir.

Du 12 au 18 octobre : Mais où sont passées nos garrigues? Cette manifestation organisée dans nos murs



sous l'égide de Nîmes Métropole avec au programme expositions, conférences et visites guidées du Vallon d'Escaunes.

Le 17 octobre

Pour diversifier l'offre culturelle un concert de l'harmonie Rognonaise et sa quarantaine de musiciens dirigés par notre concitoyen M. Stéphane Fourmout, s'est déroulé en l'église de Sernhac.



Le 21 octobre

Le traditionnel goûter offert par la municipalité et qui a rassemblé environ 150 seniors a eu lieu dans une ambiance très chaleureuse.

Le 12 décembre c'est la chorale Sainte Cécile qui nous proposait un concert composé de Chants de Variété de Chants Sacrés de Noël et Chants Provençaux.



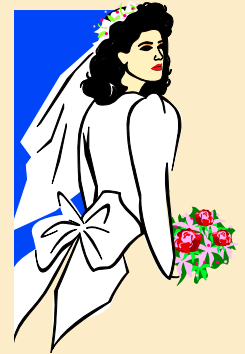
ÉTAT CML (LISTE ARRÊTÉE AU 12 décembre 2009)

Naissances



1^{er} janvier : Brittany GARCIA,
13 février : Nathan FOUREL - - SEGURA
16 février : Charles PEYTAVIN - - MARTINEZ
19 mars : Fantine HAMELIN
23 mars : Emy CHALVIDAL
30 mars : Lalie GOBIN
31 mars : Emma PROUTEAU,
31 mars : Lina POUDEVIGNE
10 avril : Loris MANGAUD
11 avril : Joachim DUMON - - SYLLA
14 avril : Diana ALDEBERT - - CARVALHI
6 mai : Mathieu CHAUVET
6 mai : Celia CHAUVET
6 mai : Jade LAFRANCE
16 mai : Elsa FAIVRE - - ALCADÉ
29 juin : Camron SÉGURA
16 juillet : Julia CROISYL
13 août : Charly ROCHÉ,
14 août : Eliott THIRIET,
16 août : Nathan GONCALVES
24 septembre : Thomas VIDAL
21 novembre : Tony NAVARRO

Mariages



Le 2 mai : LEROY Nicolas et TRUEL Christelle
Le 8 mai : CADENET Patrice et SÉJOURNÉ Catherine,
Le 30 mai : PAGES Yannick et GUTLEBEN Sandrine
Le 6 juin : ARON Maurice et PORET Dominique
Le 13 juin : FORCADA Jean-Luc et LEMANSKI Bernadette
Le 9 juillet : GUILLAUMIN Patrick et CAUSSE Céline
Le 1^{er} août : DURAN Juan et LUCAS Laetitia
Le 1^{er} août : SALANIÉ BERTRAND Cédric et VICAT Emérentienne
Le 12 septembre : PROUTEAU Jean-Philippe et NIEVES ROMAN Rosana
Le 10 octobre : HERNANDEZ Philippe et SOUCHON Diane,
Le 7 novembre : LOPEZ Sébastien et TALVY Catherine,
Le 21 novembre : BOUDALI Abderrahman et DELVIGNE Céline
Le 12 décembre : ABBAD El Mehdi et FINIELS Florence

Décès

31 janvier : PECHOABIERTO Thérèse	26 juillet : LAURENT Micheline veuve MARCHAND
7 mars : REYNAUD Madeleine	14 août : PARDON Christiane épouse VIDAL,
10 mars : SALVAI Giacomo	14 août : LADET Georgette épouse GOMEZ
12 mars : BRUNEAU Pierre	23 août : PORRACHIA Michel
11 juin : COUDEL Jeannine	1 ^{er} octobre : CARRETON Denis
12 juin : GOIRAND Simone	5 novembre : ESCHMANN Patrick
22 juin : BADIOU Pierre	12 décembre : THOUVENIN Guy